

CHAPITRE 19 — EXAMENS DE DÉCISIONS CANADIENNES

Huit demandes d'examen de décisions canadiennes ont été déposées : deux affaires ont été achevées — Petits moteurs à induction et Bière (dumping); une affaire a été interrompue — Gros moteurs à induction (dumping); et cinq affaires sont en cours — Bière (préjudice), Tapis (dumping et préjudice) et Placoplâtre (dumping et préjudice).

Un groupe spécial binational a confirmé la décision de l'agence canadienne dans l'affaire des petits moteurs à induction. Le groupe chargé de l'affaire de la bière (dumping) a confirmé en partie la décision de l'agence et lui a renvoyé en partie sa décision en lui demandant de réexaminer sa décision sur un prix prépondérant pour les ventes de la Heileman sur le marché intérieur, et sur l'inclusion des frais d'intérêt dans le calcul du coût de production de Stroh. La décision après renvoi a été déposée le 25 septembre 1992. Le droit de douane n'a pratiquement pas été modifié par la décision après renvoi. Personne n'a demandé le réexamen de la décision issue du renvoi.

Dans l'affaire de la bière (préjudice), le groupe spécial a confirmé les décisions de l'agence voulant qu'il existe en C.-B. un marché isolé pour la bière et une concentration de bière importée des États-Unis à des prix de dumping. Le groupe spécial a renvoyé sa décision à l'agence en lui demandant de déterminer si c'est le dumping de bière originaire des États-Unis, plutôt que la présence de bière importée des États-Unis à des prix de dumping, qui a causé et qui cause un préjudice important à l'ensemble ou à la plupart des producteurs de bière de la C.-B. La décision après renvoi a été déposée le 9 novembre 1992. Le 8 février 1993, le groupe spécial a confirmé la décision après renvoi rendue par l'agence.

Le chemin le plus sûr et le plus riche de promesses pour le développement conduit à reconsidérer les rôles respectifs du marché et de l'État. Plus simplement, cela veut dire qu'il faut que les gouvernements en fassent moins là où le marché fait, ou peut faire, relativement bien les choses. Beaucoup de pays seraient bien avisés de privatiser un grand nombre des entreprises d'État. Il faut que les gouvernements laissent la concurrence intérieure et internationale jouer librement tout en intervenant davantage dans les domaines où l'on ne saurait s'en remettre aux seuls mécanismes du marché. Cela veut dire surtout investir dans l'éducation, la santé, la nutrition, le planning familial et la lutte contre la pauvreté; mettre en place une infrastructure sociale, physique, administrative et juridique de meilleure qualité; mobiliser les ressources nécessaires au financement des dépenses publiques; mettre en place, enfin, l'assise macro-économique stable sans laquelle peu de réalisations sont possibles.

Banque mondiale, Le défi du développement, Rapport sur le développement dans le monde 1991